



## Compte des heures de travail

Par **primus79**, le **04/02/2010** à **15:03**

Bonjour

Je travaille dans une entreprise privée qui compte mes heures de travail d'une façon qui me fait douter de son honnêteté.

Mon contrat est un contrat de 35h par semaine avec un forfait d'heure, à savoir mes horaires changent tous les jours. Mon travail doit être réparti sur la base de 5 jours et demi car la durée créditée pour une journée (férié par exemple, est de 6h37 ( $35h/5,5=6,37$ )).

Lors de mes relevés d'heures j'ai pu voir : 10,88h par exemple...

J'ai demandé à mon responsable qui me dit que leur logiciel prends en compte les heures sur un système décimal...

Croyez vous que l'on ait le droit de compter comme cela? j'ai bien l'impression que pour eux 1h = 100min (au lieu de 60)

Par **sparte consulting**, le **04/02/2010** à **16:36**

Bonjour,

Bien évidemment les heures sont décomptées ... en heure...

si vous êtes à 35 heures vous constaterez sur votre fiche de salaire que vous travaillez 151.67 h par mois... :)  
( $35*4.33$ )

Cdlt

Par **loe**, le **04/02/2010** à **18:43**

Bonjour,

*Croyez vous que l'on ait le droit de compter comme cela? j'ai bien l'impression que pour eux 1h = 100min (au lieu de 60)*

Souvent l'heure est décomptée de cette façon, c'est plus facile de décompter 0.5 au lieu de 30mm, 0.25 pour 1/4 d'heure, etc.

1 h (soit 60 minutes) = 100 (mais pas minutes).

C'est équivalent.